

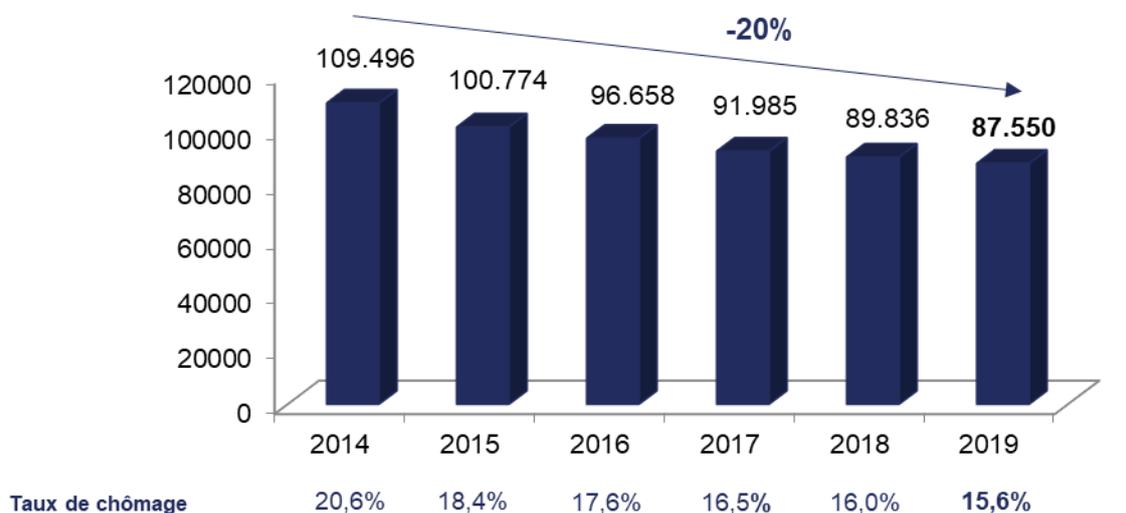
## Novembre 2019 : le chômage poursuit sa baisse à Bruxelles

En 5 ans, le nombre de chercheurs d'emploi a diminué de 20%

Fin novembre, Bruxelles compte 87.550 chercheurs d'emploi, pour un taux de chômage de 15,6%. Cette 61<sup>e</sup> baisse successive du chômage correspond à une diminution de 2.286 personnes par rapport à 2018 (-2,5%).

En comparaison avec le mois de novembre 2014, le nombre de chercheurs d'emploi a diminué de 21 946 unités, soit une baisse de 20% en 5 ans.

### Nombre de chercheurs d'emploi bruxellois pour le mois d'octobre



### Évolution du taux de chômage

Fin novembre 2019, le taux de chômage en Région bruxelloise s'établit à 15,6% (15,0 % pour les hommes et 16,2% pour les femmes). En novembre 2018, le taux de chômage s'établissait à 16,0%.

Le taux de chômage est mesuré sur la base de la population active la plus récente, calculée à partir des données de la Banque nationale et de l'Enquête sur les Forces de Travail du SPF Économie. Le croisement de ces données nous indique que la population active occupée a, en Région bruxelloise, augmenté en 2018 de 0,9% par rapport à l'année précédente (+1,2% pour l'ensemble de la Belgique).

## Évolution du nombre de chercheurs d'emploi

Fin novembre 2019, on dénombre en Région de Bruxelles-Capitale 87.550 chercheurs d'emploi inoccupés (DEI), soit une diminution de 2.286 personnes par rapport à l'année précédente (-2,5%).

On compte au cours du mois de novembre 8.863 entrées dans le chômage (6.783 réinscriptions et 2.080 nouvelles inscriptions) contre 10.290 sorties, soit une diminution sur une base mensuelle du nombre de DEI de 1.427 personnes (-1,6%).

Les principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale sont fournies dans le tableau suivant à titre indicatif.

**Tableau 1 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale – novembre 2019**

	novembre 2019	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)	87.550	100,0%	-1.427	-1,6%	-2.286	-2,5%
Catégorie						
DEDA <sup>1</sup>	55.425	63,3%	-873	-1,6%	-4.931	-8,2%
Jeunes en stage d'insertion professionnelle	5.655	6,5%	-257	-4,3%	574	11,3%
Autres DEI	26.470	30,2%	-297	-1,1%	2.071	8,5%
Sexe						
Hommes	45.136	51,6%	-656	-1,4%	-1.099	-2,4%
Femmes	42.414	48,4%	-771	-1,8%	-1.187	-2,7%
Age						
- 25 ans	9.163	10,5%	-411	-4,3%	-319	-3,4%
25 - 49 ans	54.524	62,3%	-904	-1,6%	-2.514	-4,4%
50 ans + <sup>2</sup>	23.863	27,3%	-112	-0,5%	547	2,3%
Durée d'inoccupation						
- 1 an	33.546	38,3%	-519	-1,5%	64	0,2%
1 - 2 ans	12.023	13,7%	-276	-2,2%	-809	-6,3%
2 ans +	41.981	48,0%	-632	-1,5%	-1.541	-3,5%
Niveau d'études						
Faible <sup>3</sup>	54.437	62,2%	-609	-1,1%	-3.509	-6,1%
Moyen	18.504	21,1%	-454	-2,4%	-332	-1,8%
Élevé	14.609	16,7%	-364	-2,4%	1.555	11,9%
Usagers du CPAS	12.144	13,9%	-70	-0,6%	-325	-2,6%
Taux de chômage						
Total	15,57		-0,25		-0,44	
Hommes	15,00		-0,22		-0,11	
Femmes	16,23		-0,29		-0,85	

Source : Actiris

On dénombre en Région bruxelloise 55.425 chercheurs d'emploi demandeurs d'allocations (DEDA), 5.655 jeunes en stage d'insertion professionnelle et 26.470 autres chercheurs d'emploi inscrits librement ou obligatoirement.

On retrouve dans cette dernière catégorie (« autres DEI ») des personnes qui n'ont pas encore reçu d'allocation de chômage (qui ont introduit une demande auprès de l'Onem), des personnes ayant été exclues des allocations de chômage et qui sont venues se réinscrire auprès d'Actiris, des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou encore des personnes qui n'ont aucun revenu de remplacement. Il est à noter qu'une partie importante de ces CE dépendent des CPAS ou n'ont encore aucun revenu de remplacement.

Actiris peut, à partir de l'exploitation d'un flux d'information provenant directement du SPP Intégration sociale, identifier les CE ayant une ouverture de droit au revenu d'intégration sociale ou à son équivalent, actuellement ou dans un passé proche. Ainsi, parmi les 87.550 DEI inscrits en novembre

<sup>1</sup> DEDA : demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations, soit les chercheurs d'emploi pour lesquels Actiris a été informé par l'ONEM qu'ils percevaient des allocations de chômage.

<sup>2</sup> La variation annuelle atypique pour les CE âgés de 50 et + s'explique par le changement de législation pour les chômeurs âgés de 60 ans et +. En effet, ces derniers doivent rester disponibles plus longtemps sur le marché du travail, ce qui a pour effet d'accroître leur nombre.

<sup>3</sup> Ce niveau comprend les études de l'enseignement secondaire 2<sup>nd</sup> degré au maximum ainsi que les études réalisées à l'étranger sans équivalence de diplôme en Belgique.

2019, 12.144 CE sont usagers du CPAS (soit 13,9% du total des DEI). Ce pourcentage est plus élevé parmi les jeunes : sur les 9.163 jeunes DEI, 1.915 sont usagers du CPAS, soit 20,9%.

On constate une diminution de -8,2% sur une base annuelle du nombre de chercheurs d'emploi indemnisés (DEDA). On constate par contre une augmentation annuelle du nombre de jeunes en stage d'insertion professionnelle (+574 unités, +11,3%). Quant aux autres chercheurs d'emploi, leur nombre a augmenté de 8,5% sur une base annuelle.

**Tableau 2 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage des jeunes en Région de Bruxelles-Capitale – novembre 2019**

		novembre 2019	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
DEI < 25 ans		9.163	100,0%	-411	-4,3%	-319	-3,4%
Catégorie	DEDA	1.952	21,3%	-58	-2,9%	-502	-20,5%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	4.126	45,0%	-231	-5,3%	236	6,1%
	Autres DEI	3.085	33,7%	-122	-3,8%	-53	-1,7%
Sexe	Hommes	5.014	54,7%	-167	-3,2%	-67	-1,3%
	Femmes	4.149	45,3%	-244	-5,6%	-252	-5,7%
Durée d'inoccupation	- 1 an	6.719	73,3%	-308	-4,4%	-11	-0,2%
	1 - 2 ans	1.419	15,5%	-43	-2,9%	-178	-11,1%
	2 ans +	1.025	11,2%	-60	-5,5%	-130	-11,3%
Niveau d'études	Faible	4.469	48,8%	-127	-2,8%	-386	-8,0%
	Moyen	3.799	41,5%	-176	-4,4%	-10	-0,3%
	Élevé	895	9,8%	-108	-10,8%	77	9,4%
Usagers du CPAS		1.915	20,9%	-36	-1,8%	-69	-3,5%

Source : Actiris

On compte 9.163 chercheurs d'emploi de moins de 25 ans. Sur une base mensuelle, on relève une diminution du nombre de jeunes chercheurs d'emploi de 411 unités (-4,3%). Sur une base annuelle, on observe une diminution du chômage des jeunes (-319 DEI, soit -3,4%) par rapport au mois de novembre 2018. Le taux de chômage des jeunes est néanmoins passé sur un an de 24,74% en novembre 2018 à 25,06% en novembre 2019, et affiche donc une augmentation de 0,32 point par rapport à l'année dernière.

## Évolution des offres d'emploi

Au cours du mois de novembre 2019, Actiris a reçu un total de 22.361 offres d'emploi. Il s'agit du nombre global d'offres d'emploi reçues comprenant, outre les offres reçues directement par Actiris, les offres reçues par l'intermédiaire du Forem et du VDAB dans le cadre de la mobilité interrégionale des chercheurs d'emploi, mais également les offres reçues par l'intermédiaire de sites partenaires. Le nombre d'offres concernant des postes de travail situés en Région bruxelloise s'élève à 6.522.

**Total des offres d'emploi reçues par Actiris en novembre 2019 :**  
**22.361**



REPRISE DE BASE DE DONNEES EXTERNES

Durant le mois de novembre 2019, Actiris a reçu directement 2.360 offres d'emploi. Ceci correspond à une diminution de 725 unités par rapport aux offres d'emploi reçues l'année précédente au cours du même mois. On comptabilise par ailleurs 997 offres d'emploi satisfaites au cours de ce mois, ce qui correspond à une diminution de 655 unités par rapport à l'année passée. Enfin, en novembre 2019, Actiris a traité 616 offres « Select Actiris » (c'est-à-dire confiées en présélection et prérecrutement gratuits à Actiris), ce qui correspond à une baisse de 37,8% par rapport à l'année passée.

### Pour plus d'infos :

Pascale Hourman – Woordvoerder  
0478 60 21 74  
[phourman@actiris.be](mailto:phourman@actiris.be)

Jan Gatz  
0479 40 75 68  
[jgatz@actiris.be](mailto:jgatz@actiris.be)

### Concernant Actiris

Actiris est l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. En tant que service public de l'emploi, Actiris est l'acteur principal et le fournisseur de solutions pour l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. Actiris concentre ses actions et moyens sur deux missions: garantir le matching entre employeurs et chercheurs d'emploi et organiser la transition vers l'emploi. Actiris est également mandaté pour la coordination de view.brussels.

Pour plus d'informations : [www.actiris.be](http://www.actiris.be)